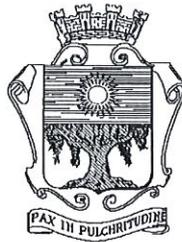


AR PREFECTURE

006-210600110-20180704-17-DE
Reçu le 16/07/2018



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17 – FESTIVAL DE MUSIQUE « BEAULIEU CLASSIC FESTIVAL » DU 14 AU 25 SEPTEMBRE 2018 – VENTE DE BILLETS D'ENTREE (AVEC ET SANS DINER) PAR L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - APPROBATION

Séance Publique Ordinaire du 04 JUILLET 2018

A 19 heures 30 dans la salle du Conseil

Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Claude CALIMAR, M. Bernard MACCARIO, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Christian HUGUET, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, M. Philippe RASTOLDO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à M. Claude CALIMAR, Jean-Elie PUCCI à M. André RIOLI, Mme Sophie REID à Mme Marie-José LASRY, M. Bernard MAILLE à M. Stéphane EMSELLEM, Mme Cécile GARBATINI à Mme Aimée GARZIGLIA,

QUORUM : 14

PRESENTS : 21

VOTANTS : 26

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 26 juin 2018

AR PREFECTURE

006-210600110-20180704-17-DE
Reçu le 16/07/2018



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2018

XVII- FESTIVAL DE MUSIQUE « BEAULIEU CLASSIC FESTIVAL » DU 14 AU 25 SEPTEMBRE 2018 - VENTE DE BILLETS D'ENTREE (AVEC ET SANS DÎNER) PAR L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - APPROBATION

Madame Catherine LEGROS, Adjoint au Maire, s'adresse à ses collègues en ces termes :

« L'association « BEAULIEU ARTS ET MUSIQUE » organise, en partenariat avec la ville de Beaulieu-sur-Mer, du 14 au 25 septembre 2018, le festival de musique « Beaulieu Classic festival ».

Cette dernière sollicite la vente au public, au sein de l'Office municipal de tourisme de Beaulieu-sur-Mer, des billets d'entrée (avec et sans dîner) pour ce festival.

Cette manifestation contribue à l'animation et à la promotion culturelle de la Commune.

L'Office municipal de tourisme de Beaulieu-sur-Mer procédera à la vente de ces billets, sans contrepartie financière, dans le cadre de la régie de recettes et d'avance des services « animations et culture », pour le compte de ladite association,

Les prix de vente des billets, déterminés par l'association, seront affichés à l'Office municipal de tourisme de Beaulieu-sur-Mer.

Le reversement des recettes provenant de la vente des billets d'entrée (avec et sans dîner), pour le compte de l'association, s'effectuera par l'intermédiaire du régisseur municipal.

Il est précisé que la responsabilité personnelle et pécuniaire de ce dernier ne saurait être engagée à hauteur des déficits éventuels liés à l'exécution de ces opérations. »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- APPROUVE la vente au public, au sein de l'Office municipal de tourisme de Beaulieu-sur-Mer, dans le cadre de la régie de recettes et d'avance des services « animations et culture », pour le compte de l'association « BEAULIEU ARTS ET MUSIQUE », des billets d'entrée (avec et sans dîner) pour le festival de musique «Beaulieu Classic festival»,
- PREND ACTE que l'encaissement des recettes provenant de cette vente de billets s'effectuera sans contrepartie financière pour la commune et que le

AR PREFECTURE

006-210600110-20180704-17-DE
Reçu le 16/07/2018



reversement des recettes à l'association « BEAULIEU ARTS ET MUSIQUE »
sera réalisé par le régisseur municipal,

- VALIDE le projet de convention annexé à la présente délibération,
- AUTORISE le Maire à signer ladite convention et les actes s'y rapportant. »

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



RR
Roger ROUX

AR PREFECTURE

006-210600110-20180704-17-DE
Reçu le 16/07/2018

